Haute-Vue
LYCÉE PROFESSIONNEL
Pau-Morlaàs

Lycée des métiers du goût, des soins, et des services à la personne

Morlaàs, le 4 janvier 2021

Monsieur le Proviseur
LP Haute-Vue Morlaàs

A

Mesdames, Messieurs
les Principaux de Collège

Objet : MINI STAGES LP HAUTE VUE MORLAAS

REF. : CC/2020

Affaire suivie par :
M LAUGA CAMI, Proviseur

Téléphone :
05.59.33.02.51

Fax :
05.59.33.03.26

Mél :
ce.0640042y@ac-bordeaux.fr

Chers collègues,

Dans le cadre de l'orientation, nous organisons des stages de découverte à l'intention des élèves de 3ème qui désirent découvrir les formations professionnelles de notre établissement. Les mini-stages se dérouleront

du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 30 avril 2021.

Merci de suivre la PROCEDURE d'INSCRIPTION ci-après:

1. Accès au planning des mini-stages 2021 :

Cliquer ici pour accéder au planning ☞ Appuyer sur Ctrl puis cliquer sur le lien

-Cliquer sur « modifier dans le navigateur »
- Choisir le créneau souhaité (1 créneau = 1 élève = 1 formation)
- Inscrire le NOM (N) et le Prénom (P) dans les cellules coloriées en bleu.
- Cliquer sur "Choisir le collège"; sélectionner votre collège
- Afin de vous aider dans la recherche de votre établissement, vous trouverez dans la liste déroulante la ville puis le nom du collège.

Si votre établissement n'est pas répertorié dans la liste déroulante, laisser "Choisir le collège", nous renseignerons cette donnée dès réception de la convention de stage.

2. Compléter la convention de stage ci-jointe

- Faire signer la convention par toutes les parties concernées (collège; famille)

3. Envoyer la convention à l'adresse suivante au plus tard 1 semaine avant le date de début du stage

assistante.ce0640042y@ac-bordeaux.fr

Très important : nous vous demandons de bien vouloir informer les familles et les collégiens sur les exigences attendues mentionnées sur la convention de mini-stage.
Nous vous demandons de bien vérifier avec la famille que le stagiaire peut se rendre au sein de l'établissement dans de bonnes conditions (transports).

4. Procédure pour annuler ou modifier un mini stage

-le stagiaire annule le créneau réservé --> le collège contacte le secrétariat de direction du LP Haute Vue dans les plus brefs délais et réserve, si besoin, un nouveau créneau selon la procédure expliquée précédemment.

-le LP Haute Vue ne peut accueillir le stagiaire (absence d'un professeur...) --> le secrétariat de direction du lycée contacte dans les plus brefs délais le collège qui informe le stagiaire et sa famille. Le collège réserve, si besoin, un nouveau créneau selon la procédure expliquée précédemment.

.

Bien cordialement

Le Proviseur
Y.LAUGA CAMI